

Séance du vendredi 25 novembre 2022

Date de la convocation: 21/11/2022

Membres en
exercice : 15

Présents : 13

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la
présidence de Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,
Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT,
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET

Excusés : Barbara LOUCHART

Absents:

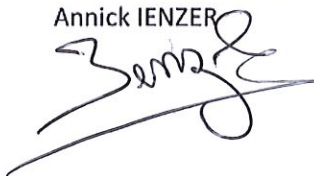
MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCAVM - (D 2022 089)

Considérant la délibération 2022-130 du conseil communautaire de la CCAVM en date du 17 octobre 2022 approuvant à l'unanimité la révision des statuts de la CCAVM,
Considérant l'article L. 5211-17 du Code général des collectivités territoriales,
Après présentation des modifications statutaires, le Maire propose au Conseil municipal d'approuver la révision des statuts de la CCAVM.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
APPROUVE la révision des statuts de la CCAVM,
AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER




Le Maire
Olivier MAGUET

